

ANNEXE :
Correspondance entre la hiérarchisation des enjeux Grand Est et la
hiérarchisation nationale
&
Hiérarchisation retenu pour chaque enjeu

Hiérarchisation Régionale Grand Est	Harmonisation nationale des hiérarchisations	
Inc - niveau de sensibilité incompatible : projet impossible du fait d'une interdiction réglementaire stricte ou d'une contrainte appréciée comme rédhibitoire	⇒ 0 - ENJEUX RÉDHIBITOIRE - Zone où le développement de l'éolien est impossible du fait d'une interdiction réglementaire stricte	Hors Zone Favorable
TF - niveau de sensibilité très fort : projet très difficilement réalisable, nécessitant la démonstration de la préservation des enjeux identifiés	⇒ 1 - ZONE AVEC DE FORTS ENJEUX AVÉRÉS - Zone où le développement de l'éolien sera difficile du fait de la présence de forts enjeux avérés	
F - niveau de sensibilité fort (zonages en général de « faible étendue ») : projet difficile mais possible sous réserve d'un travail approfondi de mise en œuvre de la séquence Eviter-Réduire-Compenser	⇒ 2 - ZONE FAVORABLE SOUS RESERVE DE LA PRISE EN COMPTE D'ENJEUX - Zone où des enjeux ont été identifiés et devront être pris en compte	En Zone Favorable
F _{poss} - niveau de sensibilité fort (zonages souvent de « grande étendue ») : projet possible sur certaines zones considérant que le niveau de contraintes n'est pas forcément uniforme sur l'ensemble de la zone, et qu'il y a donc des possibilités de développement. En général, la présence d'éoliennes sur ces zones en atteste.	⇒ 3 - ZONE FAVORABLE SOUS RESERVE DE LA PRISE EN COMPTE D'ENJEUX LOCAUX - Zone où des enjeux ont été identifiés et devront être pris en compte	
M - niveaux de sensibilité modérés et faibles de l'atlas : projet possible, dès lors que les enjeux locaux sont pris en compte		

I- Sensibilité paysagère, architecturale, environnementale et avifaunistique, urbanisme

I.1 – Patrimoine paysager et architectural, urbanisme

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservative en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
I.1 – Patrimoine paysager et architectural, urbanisme				
<i>I. 1-1 – Paysages remarquables identifiés dans les SRE</i>				
– enjeux très forts	TF	1		X
– enjeux forts	F _{poss}	2	X	
– enjeux modérés	M	3	X	
<i>I. 1-2 – Monuments historiques et abords</i>	TF	1		
<i>I. 1-3 – Sites inscrits et classés</i>	TF	1		
<i>I. 1-4 – Sites patrimoniaux remarquables (PVAP et PSMV)</i>	TF	1		
<i>I. 1-5 – Bien UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne</i>				
– aire d'influence paysagère du bien Coteaux, Maisons et caves de Champagne – enjeu incompatible	TF	1		
– aire d'influence paysagère du bien Coteaux, Maisons et caves de Champagne – enjeu très fort	F _{poss}	2	X	
– zone d'engagement du bien Coteaux, Maisons et caves de Champagne	TF	1		
– zone d'exclusion du bien des Coteaux, Maisons et caves de Champagne	TF	1		X
– zone de vigilance du bien des Coteaux, Maisons et caves de Champagne	M	3	X	
<i>I. 1-6 – AOC parcellaire du vignoble alsacien</i>	TF	1		
<i>I. 1-7 – Loi littoral</i>	TF	1		
I. 1-8 – Plan paysage éolien Ardennes				
– paysages remarquables –	TF	1		

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservative en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
enjeux très forts				X
– secteurs de saturation visuelle				
– secteurs de densité élevée				
I. 1-9 – Étude sur la capacité des paysages à accueillir le développement éolien en Haute-Marne				
– unités paysagères incompatibles avec le développement éolien ; zones d'incompatibilité de Langres et Colombey	TF	1		
– unités paysagères très sensibles au développement éolien	F	1		
I. 1-10 – Étude sur la capacité des paysages à accueillir le développement éolien dans la Meuse				
– unités paysagères incompatibles avec le développement éolien	TF	1		
– unités paysagères très sensibles au développement éolien	F	1		
I. 1-11 – Référentiel des paysages de l'Aube				
– territoire sensible par accumulation de réseaux aériens et de projets éoliens	TF	1		

I.2 – Zonages environnementaux

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservative en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
I.2 – Zonages environnementaux				
<i>I. 2-1 – Arrêtés de protection biotope</i>	Inc	0		
<i>I. 2-2 – Réserves naturelles nationales</i>	Inc	0		
<i>I. 2-3 – Réserves naturelles régionales</i>	Inc	0		
<i>I. 2-4 – Réserves biologiques (ONF)</i>	Inc	0		
I. 2-5 – Réserves naturelles de chasse et de la faune sauvage	TF passé en F _{poss}	2	X	
I. 2-6.1 – Sites Natura 2000 – ZPS hors ZPS du Bassigny	TF passé en F _{poss}	2	X	
I. 2-6.2 – Sites Natura 2000 – ZPS du Bassigny	TF	1		X
I. 2-7 – Sites Natura 2000 – ZSC	F passé en F _{poss}	2	X	
I. 2-8 – Natura 2000 – ZSC chiroptère	TF passé en F _{poss}	2	X	
I. 2-9 – ZNIEFF I	F passé en F _{poss}	2	X	
<i>I. 2-10 – Parc naturel national – zone cœur</i>	Inc	0		
<i>I. 2-11 – Parc naturel national – zone optimale d'adhésion</i>	TF	1		X
<i>I. 2-12 – Parcs naturels régionaux</i>	M	3	X	
I. 2-13 – Sites des conservatoires des espaces naturels	TF passé en F _{poss}	2	X	
<i>I. 2-14 – Sites du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres</i>	TF	1		
<i>I. 2-15 – Zones humides d'importance nationale</i>	TF	1		X
<i>I. 2-16 – Zones boisées</i>	F	1		
<i>I. 2-17 – Réserve transfrontalière de biosphère UNESCO : Vosges du Nord et Pfälzerwald</i>	M	3	X	
<i>I. 2-18 – ZNIEFF II</i>	M	3	X	
<i>I. 2-19 – Zone de protection</i>	Inc	0		

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservatrice en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
<i>statique et d'accompagnement du Grand Hamster</i>				
I. 2-21 – Zones humides du SDAGE et SAGE	F _{poss} en M	3	X	
I.3 – Avifaune				
I. 3-1 – Axes majeurs de migration	F _{poss}	2	X	
I. 3-2 – Balbuzard pêcheur	F _{poss}	2	X	
I. 3-3 – Milan royal	F _{poss}	2	X	

II - Contraintes et servitudes techniques

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservative en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
II.1- Contraintes civiles				
II.1-1 – Protection des radars météorologiques	TF	1		
II.1-2 – Zone d'éloignement minimal des radars météorologiques	F _{poss}	2	X	
II.1-3 – Infrastructures de transport d'énergie	M	3	X	
II.1-4 – Routes	Inc	0		
II.1-5 – Voies ferrées	Inc	0		
II.1-6 – OIN CIGEO	TF	1		
II.1-7 – Contraintes aéronautiques civiles				
Enjeu 1 : PSA ou PSR PT5, ADR-IFR 5km, VOR 0-10km, PSR PT1, PSR PT2	TF	1		
Enjeu 2 : ADR-VFR, ADR-IFR 55,6 km, VOR 10-15km, ballons, hélistations, planeurs, treuillage planeurs, ULM, voltige, parachutisme, dirigeable	F _{poss}	2	X	
II.2- Contraintes militaires				
II.2-1 – Contraintes aéronautiques militaires				
Enjeu 0 : radars militaires 5km	Inc	0		
Enjeu 1 : ZMT, RTBA enjeu 1, TACAN, champs de tir, défense centrale nucléaire	TF	1		
Enjeu 2 : ZMT (gabarits), VOLTAC SETBA SEBAH enjeu 2, RTBA enjeu 2, CTR, zones PPS, zones dangereuses LF-D et LF-R, radars militaires 30km	F _{poss}	2	X	
Enjeu 3 : tampon 30 km zones PPS	M	3	X	
II.2-2 – Terrains militaires	Inc	0		

III – Saturation paysagère

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservative en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
III – Saturation paysagère				
III. 1-1 – Zones de respiration 120°				
– tampon 5 km	TF	1		X
– tampon 10 km	De F_{poss} à M	3	X	

IV – Contraintes techniques

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservative en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
– zone où la vitesse moyenne du vent à 110m est inférieure à 18 km/h	F_{poss}	Non retenu au niveau national	X	
– zone où la pente du terrain naturel est supérieure à 30°	F_{poss}	Non retenu au niveau national	X	

V – Éloignement entre les installations de production et les zones habitées (L515-44 Code Environnement)

TYPE D'ENJEU	Niveau de contrainte retenu en Grand Est	Classement national	ZFDE	Enjeu ayant donné lieu à une harmonisation plus conservative en raison de sa sensibilité particulière en Grand Est
– Bati_sans_bati_industriel	Inc	0		